

I. ORGANISATION DE LA DNA

- La composition de la nouvelle équipe DNA a été validée par le Comité Directeur Fédéral des 4 et 5 mars 2017.
- En début d'année, les cadres de l'arbitrage ont été contactés (DRA, superviseurs, formateurs) et cela a permis d'échanger par la suite au téléphone ou de visu, avec une bonne partie d'entre eux. Cette première année a été ensuite utilisée de manière centrée sur la DNA ; les échanges avec les autres acteurs devront être renforcés.
- Depuis mai 2017, la DNA se réunit sur Skype chaque premier mercredi du mois. J'ai souhaité mettre en place cette routine, afin que l'équipe ait un point de rencontre régulier, pour échanger sur les différents secteurs et faire avancer les projets et dossiers en cours.

II. MISSIONS, VISIONS ET ACTIONS

- Les missions de la DNA, décrites dans notre règlement intérieur, couvrent actuellement surtout les domaines techniques (administrer, former, documenter). Je souhaite, lors de ce mandat, mettre en place à la DNA les attributions naturelles et complémentaires dont elle a besoin pour progresser, telles que l'alignement avec une vision et des objectifs de développement fédéraux et la promotion du secteur, par exemple.

Pour cela, notre équipe a travaillé sur la vision à horizon 2021 :

- moderniser notre organisation ;
 - soutenir un haut niveau de qualité des arbitres français ;
 - améliorer notre communication envers tous les publics (arbitres ou non) ;
 - *networking* et synergie avec les autres commissions
- Nous avons donc enclenché le projet « DNA 2.0 », dont les 2 chantiers majeurs sont :
 - la refonte des titres, de la formation et des examens ;
 - La mise en place d'une nouvelle organisation interne, plus en ligne avec les besoins du 21^e siècle ;Pour le succès de cette transformation, l'implication des cadres est primordiale. Nous avons donc, avec le soutien du CD fédéral, impliqué l'intégralité de la DNA dans l'équipe d'arbitrage du championnat de France des Jeunes à Belfort et travaillé 5 matinées intenses sur l'état des lieux du secteur et les besoins futurs.
- *Note* : la précédente réunion de la DNA au grand complet avait eu lieu en 2011.

Devant la réussite de cette approche, 2018 verra le même type de procédé, avec un séminaire de formateurs lors des matinées libre du championnat de France des Jeunes à Agen.

III. ACTIVITÉS PAR SECTEUR

- **Règlements / Traductions** : Les nouvelles règles du jeu ont été traduites et publiées dans le BAF 144 au 1^{er} juillet. Depuis décembre 2017, nous avons pris le parti de publier un document dédié aux règles du jeu, plutôt qu'un nouveau BAF – en réponse à la demande du terrain. Une refonte du Livre de l'Arbitre est entamée, afin d'être plus fonctionnel (séparer les règlements des procédures par exemple).

- **Formation** : 61 stages de formation, regroupant 650 participants ont été organisés au cours de l'année 2017. Depuis mai, les organisateurs sont sollicités pour faire un compte rendu des stages, publié avec photo sur la page arbitrage du site fédéral. Pour 2017, ce sont donc 19 stages qui ont ainsi été promus : merci aux organisateurs et formateurs pour leur contribution !
- **Examens** : Les examens nationaux ont été organisés selon le calendrier fédéral en juin et décembre. En juin, nous avons mis en place une nouvelle section sur le site fédéral, dédiée aux annales d'examens. Le délai de publication est encore très long, mais nous avons pour objectif de réduire cela à l'avenir. Pour la première fois, l'UV3 (gestion d'un tournoi au système suisse) a été incluse dans la session d'examen national de décembre 2017.
- **Titres et sanctions** : Les effectifs d'arbitres sont globalement stables par rapport à 2016. Par le biais de la commission mixte nationale FFE/UNSS, une passerelle entre arbitres jeunes UNSS et FFE a été mise en place. Je souhaite que les rôles de cadres de l'arbitrage évoluent. Par exemple, que le superviseur agisse de manière plus présente avec les collègues officiant sur le terrain. Ainsi, nous avons expérimenté le procédé avec des arbitres ayant eu des difficultés particulières en tournoi, pour un *debriefing* avec leur superviseur, comme « *coach* ». Ceci permet d'améliorer l'accompagnement et l'expérience – nous le généraliserons.

IV. COLLABORATION AVEC LES AUTRES ENTITÉS

- Notre objectif est de travailler de manière efficace et cohérente avec les différents acteurs de la FFE (commissions, ligues etc.). Pour que cette synergie opère, la collaboration est primordiale.
- Nous avons pu ainsi travailler étroitement avec la Direction Nationale du Handicap, en particulier lors d'une réunion de travail au Cap d'Agde en novembre. Ceci a permis la mise en place d'un stage d'arbitrage spécifique en mai 2018.
- La collaboration avec la Commission Technique, le DTN et le concepteur de notre logiciel d'appariement a permis de mettre en place sereinement la gestion des tournois FIDE rapide et blitz, par exemple.
- La DNA est représentée dans la Commission Mixte FFE UNSS.

V. RECONNAISSANCE 2017

Lors de l'Assemblée Générale de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) du 23 mars 2018, 3 arbitres fédéraux ont été honorés :

- John LEWIS, Arbitre International, Catégorie Elite 2017
- Julien CLAREBOUT, Arbitre FIDE, Catégorie Espoir 2017
- Laurent FREYD, Arbitre International, Médaille de Bronze de l'AFCAM

VI. REMERCIEMENTS

Francis DELBOE a souhaité prendre de la distance avec la DNA en cours d'année. Nous le remercions pour la confiance dont il nous a fait preuve et sa riche contribution dans nos travaux ensemble. Et merci à l'équipe DNA, qui travaille bénévolement d'arrache-pied sur la DNA 2.0.